

LE VAL DE LOIRE À PAS DE LOUP

Loup y es-tu ? Que fais-tu ? ... Hou ! Hou ! Cette comptine résonnait gaiement dans la cour de l'école. Un camarade, symboliquement enfermé, était censé représenter le méchant loup, « mangeur d'homme », dans sa tanière. Quatre ou cinq de ses amis le provoquaient effrontément et s'enfuyaient à toutes jambes dès qu'il quittait son repaire. Si par malheur il en attrapait un, il faisait semblant de le dévorer gloutonnement. Miam ! Miam !

Petits élèves des années trente, nous étions loin de penser que ces simulacres avaient été le triste sort d'enfants de notre âge moins de deux siècles plus tôt.

Nous avons, bien sûr, connaissance de ce redoutable prédateur par nos leçons d'histoire naturelle (les canidés) et les fables que notre Maître nous enseignait. Nos grands-mères nous le présentaient sans ménagement dans leurs contes mais ne manquaient jamais de nous rassurer à la fin : « Soyez tranquilles, il n'y a plus de loups aujourd'hui ».

Plus jeunes, elles avaient dû apprendre la mort des derniers représentants de l'espèce en Touraine. Certains historiens la situent en 1861, d'autres en 1879 et même en 1909 !

Au printemps dernier, les Amis du Pays Lochois organisaient une conférence qui traitait des loups. J'y assistais et l'ai suivie avec beaucoup d'intérêt.

Deux conférenciers se sont succédé.

Le premier, M. Jean-Marc MORICEAU, professeur d'histoire à l'Université de CAEN, spécialiste de l'histoire des campagnes, nous a présenté « la Bête du Gévaudan ».

Il est également l'auteur d'un livre, fruit de patientes recherches, intitulé : « Histoire du méchant loup, 3.000 attaques sur l'homme en France (XV^{ème} - XX^{ème} siècle) ».



Il a replacé ses données dans le découpage administratif actuel et nous a annoncé à la fin de son exposé : « Contrairement à ce qu'on pense généralement, la « Bête du Gévaudan » n'est pas un cas unique. L'Indre-et-Loire est le département de France où l'on dénombre le plus de victimes de la part des loups ».

Cette affirmation ne manqua pas de surprendre tout l'auditoire. Elle allait à l'encontre de ce que nous pensions tous.

Que le Gévaudan, région sauvage au relief tourmenté ait été le repaire des loups, soit ! Mais notre Val de Loire réputé pour sa douceur de vivre... !

Elle ouvrait l'exposé du second conférencier, notre ami Frédéric GAULTIER, professeur agrégé d'histoire et de géographie et chercheur acharné.

Il nous a entretenu de l'histoire des loups en Touraine.

Je suis allé de surprise en surprise. Pour vous les faire partager je vais consacrer ces pages à l'évocation des drames que subirent nos ancêtres de la part de ce dangereux animal.

Notre jeune conférencier a poursuivi ces bêtes pendant quatre ans dans les archives et a réalisé un livre qu'à l'instar de « la Bête du Gévaudan » il a nommé : « La Bête du Val de Loire », comblant ainsi une lacune de l'histoire de notre province. Je vous en recommande la lecture.

Suivons-le dans ses évocations...

Il situe les attaques de « la Bête » de 1742 à 1754, soit douze ans avant celle du Mont Mouchet.

Replaçons-nous dans le contexte du XVIII^{ème} siècle, dit « Siècle des Lumières ».

1743, le roi Louis XV vient de se décider à gouverner lui-même. Il sera surnommé « le Bien Aimé » après sa maladie, en 1744. Ce n'est pas pour autant qu'il est apprécié de tous ses sujets. Ses contemporains le dépeignent comme un personnage intelligent mais paresseux, inconstant, dépensier et adonné aux plaisirs.

Par contre il a la réputation d'étudier minutieusement les rapports qui lui sont soumis. Il prendra au sérieux la lutte contre les loups et en bon souverain, manifesterà son soutien aux pauvres gens éprouvés.

Il est secondé pour ce faire par son ami intime, le Comte de St Florentin, ministre d'Etat. Présenté comme : « Esprit conciliant, fécond en ressources pour apaiser les dissensions... » ; il eût à faire usage de ces qualités pour « ordonner » les chasses à la « Bête » et mettre au pas ses subordonnés trop imbus de leurs titres. Ce sera entre autres, le cas à Amboise avec le Maire qui remplit également les fonctions de maître particulier des Eaux et Forêts d'Amboise et de Montrichard.

Sous l'Ancien Régime les structures administratives étaient totalement différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui.

Le royaume était divisé en généralités ; Tours pour notre région et Orléans pour le Vendômois en étaient les sièges.

A la tête de ces généralités se trouve l'intendant. Il représente l'autorité royale et nomme à sa guise des subdélégués dans les diverses élections de son ressort : Amboise et Loches pour ce qui nous concerne, Vendôme dépendant de la Généralité d'Orléans.

A l'échelle locale on trouve les syndics de paroisse qui remplissent les fonctions de nos maires actuels.

N'oublions pas que nous ne sommes guère qu'à un demi-siècle de la Révolution et que le pouvoir est surtout entre les mains de la noblesse et du clergé. Le catholicisme est religion d'état.

Les nobles, autorités locales, étaient souvent absents de leurs domaines. Présents, ils prenaient généralement l'initiative des chasses aux loups. Le suivi hiérarchique était toujours respecté.

Le curé, un des rares lettrés des paroisses jouit d'une très grande influence. Il a la charge des registres paroissiaux et parfois y ajoute ses commentaires personnels.

Comme je vous l'ai déjà dit en le présentant, notre historien y a largement fait appel, de même qu'aux Archives départementales d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Les « mémoires » d'un laboureur du Vendômois sont venues compléter ses informations. Son ouvrage est émaillé de nombreux extraits issus de ces documents.

L'ensemble de ces registres constitue une source précieuse de renseignements.

On y découvre le nombre des victimes, leurs âges, les conditions de leurs attaques, le lieu et l'attaquant présumé.

Quant à ce dernier, que ce soit en Gévaudan ou en Val de Loire le mystère demeure entier. Faut-il attribuer toutes les victimes à une seule « Bête » ou à plusieurs ? Les curés ne sont pas très explicites sur la nature de l'animal. Ils mentionnent : « le loup », « deux loups », « bête féroce », un « loup cervier » (lynx), « bête inconnue », « loup carnassier ». La majorité note simplement « Bête ».

Le fait que nos archives nous révèlent une pérégrination presque régulière je suis tenté de privilégier la thèse de notre ami Frédéric GAULTIER, celle d'une seule bête, bien que lui-même ne soit jamais affirmatif.

Si vous le voulez bien, nous allons accompagner « La Bête » dans ses tristes forfaits.

C'est en 1742 qu'elle apparaît à Lancé en Petite Beauce, au sud de Vendôme. Seuls, le curé de Périgny, paroisse voisine et notre laboureur en font mention. L'attaque des loups est considérée comme banale. Il va falloir que l'animal se déchaîne pour qu'on lui attache de l'importance.

En Août 1743 elle s'approche d'Amboise après avoir traversé la Loire

à Rilly où elle « dévore » une fillette de six ans, puis regagne le Vendômois.

On dénombre 9 victimes de fin Mai à Août, 1 adulte et 8 enfants entre 5 et 12 ans.

Pourchassée en Petite Beauce elle gagne à nouveau la rive gauche de la Loire et les bois de Sudais et de Chaumont. On y trouve ses traces de septembre à fin novembre 1743, période pendant laquelle elle fait 8 victimes âgées de 3 à 10 ans.

Le curé de Pontlevoy au cours de son sermon dominical entretient ses ouailles de la progression de la Bête. Il les invite à prier Dieu pour qu'il les en délivre.

Fin décembre 1743, le bailli d'Herbault promulgue une ordonnance pour la chasse aux loups « ... tous les jours de dimanche, des battues dans les bois... ». Obligation d'y assister sous peine d'amende !

Nous voici en 1744, année de la comète de Chéseaux ; ce phénomène redouté de nos paysans confirme leurs craintes. De janvier 1744 à décembre 1745, d'Inzain à Pontlevoy et de Contres à Vallières son passage laisse 24 victimes, 20 enfants de 2 à 13 ans, 2 adolescents de 14 et 15 ans, 2 adultes de 18 et 40 ans.

L'hiver 1745 - 1746 est marqué par une période de répit. Par contre en mai 1746 on retrouve notre « bête » dans la vallée du Cher à Bourré puis trois semaines plus tard dans la vallée de la Loire, à nouveau à Rilly. Les archives de 1746 révèlent « seulement » 2 victimes, 2 fillettes de 7 et 12 ans, 2 de trop !

Une nouvelle période de répit a lieu de juin 1746 à fin mars 1747. On « la » retrouve à Chaumont-sur-Loire le 25 mars. De cette paroisse au nord, à Montrichard au sud nous enregistrons 14 personnes « dévorées » entre fin mars et mi-décembre, 8 de 5 à 12 ans, 4 de 13 à 15 ans et 2 adultes de 22 et 45 ans.

Ces chiffres ne semblent pas soucier la généralité de Tours qui reste passive.

L'année 1748 des méfaits débutent près de chez nous, début février à La Croix-en-Touraine et se poursuivent dans les environs pour se terminer à Amboise début juillet 1748 avec 17 victimes, 11 de 6 à 12 ans, 4 de 13 à 17 ans, 1 de 25 ans et une de 50 ans.

L'intendant de la généralité de Tours, informé de ces malheurs va enfin prendre des mesures pour lutter contre ce fléau. La première de celles-ci est la traditionnelle battue. Elle se solde par un échec. Les moyens mis en œuvre semblent pourtant importants : les habitants de trois paroisses 60 rabatteurs, 60 tireurs, 8 cavaliers de la maréchaussée !

Une seconde battue, puis une troisième, organisées en forêt d'Amboise par les Eaux et Forêts sont aussi infructueuses.

Face à ces échecs l'intendant se résout à demander la participation d'un détachement de louveterie à M. de Saint Florentin. Après avis favorable du roi l'équipage se met en route pour Amboise qui deviendra ainsi le PC des chasses. Le subdélégué a la charge d'organiser l'accueil et l'entretien des lieutenants de louveterie.

Le 25 mai 1748, les cinq hommes et les dix chiens tant attendus arrivent à Amboise. Désirant procéder à une reconnaissance de la forêt ils se heurtent au Maire qui leur en interdit l'accès en sa qualité de Maître particulier des Eaux et Forêts et ainsi désobéit au Roi qui va le condamner à quelques jours de prison avant de le gracier.

Les démêlés résolus, la louveterie royale entreprend plusieurs battues poussant ses investigations jusqu'à Rochecorbon.

Après un mois de tergiversations le Maire et la Louveterie vont opérer de concert.

Que de temps perdu alors que les « bêtes mangeuses d'hommes » courent toujours !

Depuis un mois la région semble avoir retrouvé sa tranquillité. L'équipage de la Louveterie quitte Amboise le 1er Août, malgré le peu de succès des battues. Il n'y reviendra plus, même si le besoin s'en manifeste à nouveau.

La paix retrouvée est de courte durée. La Bête a franchi le Cher et s'est réfugiée dans la forêt de St Aignan. Elle continue son ravage en « mangeant antiers » une jeune fille d'Orbigny le 25 juillet.

Une battue est aussitôt organisée. Deux chasseurs sont persuadés d'avoir tué « la dite » Bête. Ils porteront la tête à l'intendant et obtiendront une prime de 24 livres. Ces gratifications étaient allouées dans le but d'éradiquer les loups et leurs congénères. L'an 1749 l'intendant, persuadé de l'efficacité des primes, désire les étendre. Très rapidement, les crédits prévus pour cette opération sont très largement dépassés. Il faudra compenser par de nouveaux impôts.

Hélas, « la dite Bête » n'était pas la « bonne » et un automne sanglant s'annonce à Céré-la-Ronde où on relève 7 victimes de début Août à mi-novembre, dont 4 en 15 jours. En regard de l'acte de décès le curé a porté la mention « Beste inconnue » mais a omis de noter l'âge pour plusieurs personnes.

L'abbé Desgranges, de passage à Céré, évoque ces tristes faits au subdélégué de Loches dont dépend la paroisse. Celui-ci transmet la correspondance à l'intendant et au prêtre adresse en retour un mémoire : « le secret sûr et infaillible pour détruire les loups ». Il consiste en un appât à base de chiens empoisonnés, truffés de noix vomique, recette cruelle dont je vous épargnerai les détails. Cette méthode sera également proposée dans le Gévaudan quelques années plus tard. L'efficacité en est plus que douteuse.

L'identité de la bête carnassière fait grand bruit dans le pays : loups du bois ? loups cerviers (lynx) ? animaux inconnus ? Ce qui effraie la population c'est le fait « qu'elle passe et repasse le Cher ».

La preuve, on la retrouve à Chenonceaux le 19 novembre où elle dévore une fillette de 9 ans, ce qui provoque la colère de l'illustre voisin de nos ancêtres, le propriétaire du château de Chenonceau, le fermier général Claude DUPIN. Il écrit au subdélégué d'Amboise qui transmet le courrier à l'intendant. En voici un court extrait :

«...un animaux avoient de ma connaissance dévoré 17 personnes depuis Bléré jusqu'à Aiguevive... je ne scay ce que c'est que ce dit endroit ».

L'année 1748 est la plus sanglante des 12 années du parcours de la Bête. Elle sera suivie de 1749 par des statistiques presque semblables.

Début 1749 les méfaits des « bêtes carnassières » reprennent dans la région d'Amboise. Avec l'accord du Contrôleur Général des Finances le système des primes s'est étendu : « 10 livres par tête de loup au-dessus de 2 ans, 6 livres depuis un an jusques à deux et trois livres pour un louveteau ».

Avril 1749 la « Bête » se manifeste au nord de Tours. L'intendant multiplie ses ordonnances de chasses. Six « huées » (chasses) auront lieu entre le 16 avril et le 4 mai. Toutes les paroisses du nord de Tours sont convoquées avec des effectifs très importants.

De mi-avril 1749 à mi-juin 1751 « la Bête » va durement frapper le Castelrenaudais et le Vouvrillon. On déplore 36 victimes sur l'ensemble de ce territoire (24 de 4 ans ½ à 12 ans, 7 de 12 à 16 ans, 1 de 27 ans, 4 sans mention d'âge) dont 7 victimes à Nouzilly, 6 à Monnaie, 6 à Reugny.

Fin décembre 1749 les intendants des généralités de Tours et d'Orléans ont décidé d'unir leurs efforts pour prendre la situation en main.

Élément qui peut venir contrarier la thèse d'une seule et même Bête ; elle se trouve à Monnaie le 29 avril, vient frapper à St Georges-sur-Cher le 17 mai et commet une nouvelle attaque à Crotelles le 13 juin. C'est possible mais on peut émettre un doute.

Tous les moyens de destruction des loups s'étant avérés peu efficaces l'intendant de Tours fait appel à un lieutenant de louveterie du Poitou et à un piègeur réputé. Les résultats de ces deux professionnels sont loin de ses espérances.

Suite aux drames de Nouzilly, le 12 et 19 juin 1751 il ordonne deux chasses mobilisant sept paroisses pour la première et trois pour la seconde. Ce seront les dernières de la région. Les bêtes carnassières ont quitté la Touraine.

On les retrouve de juin 1751 à novembre 1752 à l'ouest de Vendôme, bouclant ainsi la boucle. La région de Montoire est touchée ; on y relève 11 victimes entre 3 et 8 ans.

Après une incursion dans la Sarthe où « la Bête » dévore deux fillettes de 11 et 12 ans, elle regagne le Vendômois où elle « enlève une fillette de trois ans à la porte de ses parents » le 20 août 1753. C'est la dernière victime connue de l'année.

L'intendant va organiser une battue monstre regroupant Château-Renaud et ses douze paroisses voisines.

Le 10 octobre 1753, il reçoit d'un garde d'Azay-le-Rideau la tête et la peau « d'une bête » dont la nature n'est pas bien définie « ...peau différente des loups communs, loups cerviers ».

La « Bête du Val de Loire » est morte dans un piège ! Est-ce un épilogue certain ? Rien n'est moins sûr !

Pour confirmer nos doutes notre brave laboureur note dans son mémoire en mars 1754, soit six mois et demi après la « prétendue » mort : de la Beste qui dévore les enfants : « elle en a haché et étranglé trois cette semaine à Saunay ».

Le mystère subsiste ...

Nous arrivons au terme de cette sanglante promenade aux trousses de la Bête en Touraine et en Blésois.

Notre ami conférencier en a dressé le bilan officiel. Il a recensé 147 attaques mortelles au cours de ces douze années. Il a pris le soin de les classer par tranches d'âge.

Les enfants sont les premières victimes : 64 fillettes de 3 à 12 ans et 19 adolescentes de 13 à 18 ans. Les garçons sont moitié moins nombreux : 30 âgés de 2 à 12 ans et 9 de 13 à 16 ans. Seules 10 personnes dépassant 20 ans.

Ces enfants étaient issus de familles très modestes. Pour avoir une bouche de moins à nourrir les parents les plaçaient dès leur plus jeune âge chez un fermier. C'était l'usage. Ils étaient affectés à la « garde des bestiaux » ; ce qui explique que les mentions en marge des actes de décès sont ainsi rédigées. Ils ont connu les rudes conditions de travail du XVIII^{ème} siècle. Ayons une pensée émue pour eux, pour leurs parents et réjouissons-nous d'avoir été à l'abri de leur sort.

Robert GODEAU

Ancien Adjoint au Maire de Civray-de-Touraine